

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 41

présenté par

M. Charles de Courson, M. Pupponi, M. Castellani, M. Pancher, M. Philippe Vigier,
M. Acquaviva, M. Clément, M. Colombani, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab,
M. Falorni, M. Favennec Becot, Mme Josso, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac,
M. Orphelin et Mme Pinel

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.